



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20240710-202407D044-DE
Date de télétransmission : 10/07/2024
Date de réception préfecture : 10/07/2024
N° 202407D044

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg
en Bresse

**VILLARS LES
DOMBES**

Date de la séance :
9 Juillet 2024

Nombre de
conseillers

En exercice : 27
Présents : 20
Absents : 7
Votants : 26

Date de la
convocation :
3 Juillet 2024

Domaine
Finances
Pour : 26
Contre :
Abstention :

L'an Deux Mil vingt-quatre le 9 Juillet, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pierre LARRIEU, Maire.

Monsieur Michel MACON a été élu secrétaire de séance.

PRÉSENTS : P. LARRIEU - F. MARÉCHAL- I. DUBOIS - M. BIELOKOPYTOFF - A. MARTIN - M. MACON – E. JACQUAND – V. PEYROL- C. VALET- J. BERTHET - D.VENET - A. DUPERRIER – D. FROMENTIN - L. VIOLA -J.SAINT PIERRE - I. VAURES - S. ROGNARD - S. GUEDON - J. LIENHARDT- F.CANARD – S. BAUDIN-

ABSENTS :

S. CLOUPET a donné pouvoir à C. VALET
M.A ROUX a donné pouvoir à P. LARRIEU
F. JANET a donné pouvoir à F. MARECHAL
C. SEMINARA a donné pouvoir à V. PEYROL
P. NOBLET a donné pouvoir à J. LIENHARDT
D. SEBAI a donné pouvoir à M.BIELOKOPYTOFF
S.ROGNARD

OBJET : TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DU CENTRE SOCIAL COLIBRI- DEMANDE DE SUBVENTION

La commune de Villars les Dombes compte 5 226 habitants au 1er janvier 2024 contre 4 508 habitants en 2014 et constate une augmentation de population régulière depuis ces dernières années. Faisant partie de l'aire d'attraction de Lyon, et accessible en 35 mn en train, cette situation privilégiée contribue directement à l'accroissement démographique. Afin d'accueillir ces nouvelles populations, la municipalité a mis en place une politique d'animation sociale, confiée au Centre Social, particulièrement ambitieuse visant à favoriser le vivre ensemble. Ainsi, le Centre Social Colibri permet, au travers de ses actions à destination de l'enfance, de la jeunesse mais également des adultes, seniors et famille, de favoriser le lien social et de faciliter les rencontres.

Le Centre Social Colibri est une association loi 1901. Situé Rue de Dombes sur la parcelle 160, il occupe actuellement 475 m² de surface partagée entre une maison de la fin des années 40, et une première extension réalisée en 1995.

Il fonctionne sur la base d'un projet social construit pour 4 ans sur la base d'un diagnostic de territoire (besoins, manques, adaptation à la population). Il accueille le Centre de Loisirs, qui pour des raisons d'espaces est dispersé sur 3 sites différents, et propose à ses adhérents diverses activités et services tant culturels, que manuels. (Cours de dessin, Ateliers informatiques, Théâtre...).

La Commune souhaite soutenir les activités et services proposés par le Centre Social en remédiant aux différentes difficultés de fonctionnement constaté, à savoir :

- Manque d'espaces et de surfaces
- Péri-scolaire éclaté sur la commune
- Etage de la maison ne permettant pas l'accueil du public
- Manque de visibilité du Centre Social, notamment de son espace accueil.

en proposant la construction d'une extension du bâti sur la parcelle voisine, propriété de la Commune, en réhabilitant l'existant devenu vétuste et énergivore et en rendant accessible le premier étage de la maison existante.

Une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été confiée au bureau d'étude PROFIL SA. Le programme technique détaillé, élaboré pour la consultation d'une Maîtrise d'œuvre, prévoit des travaux en 3 phases :

Phase 1 :

Construction d'une extension sur la parcelle voisine afin de répondre aux besoins prioritaires du centre Social par :

- La création de salles dédiées à l'accueil des 110 enfants fréquentant le Centre de Loisirs afin de rassembler en un lieu unique tous les 6-11 ans et de salle d'activités à destination de tout public.
- La création d'une salle plurivalente, fractionnable, et évolutive conçue pour accueillir les temps forts du centre social
- La cuisine pédagogique dédiée à l'apprentissage et à la pratique de la cuisine. Elle est utilisée par tous les secteurs du centre social et par différents publics, des jeunes aux seniors, pour des ateliers de cuisine, des formations ou des événements culinaires.

Cette extension en façade de la RD 904, Rue de Dombes, permettra également une meilleure visibilité de la structure et améliorera l'accueil des publics.

Phase 2 : Réhabilitation de la maison initiale existante qui accueillera les bureaux des personnels en charge de la structure, une salle de réunion, salle d'activité et lieux de stockage. Ainsi qu'une réorganisation de l'espace « Ado ». Ces travaux porteront sur une rénovation énergétique, la mise en accessibilité et la réorganisation des espaces.

Ces deux premières phases seront menées successivement afin de maintenir l'activité de la structure, et font l'objet de la présente demande de financement.

Phase 3 :

A plus long terme, la Commune envisage de prolonger le site du Centre Social par l'occupation de la caserne de pompiers située en face des bâtiments existants, sur l'autre côté de la Rue de Dombes. En effet, le SDIS envisage sous 4 à 5 ans de construire une nouvelle caserne sur un autre tènement de la Commune. La caserne existante sera donc désaffectée. La Commune envisage sa réhabilitation .

Le montant des travaux des 3 phases, au stade de cette étude de faisabilité est évalué à 4 880 840.85 € HT.

La Commune entend conduire la réalisation des 2 première phase dès le 1^{er} Septembre 2024, par le choix via un concours restreint, de l'équipe de Maîtrise d'œuvre. Les montants prévisionnels des phases sont évalués comme suit :

- Phase 1 : Construction de l'extension : 3 328 984 €
- Phase 2 : Réhabilitation de l'existant : 687 618 €

Soit un montant total des 2 premières phases de 4 016 602 € Maîtrise d'œuvre incluse, pour lequel il est possible de solliciter des subventions auprès des différents financeurs.

Le plan de financement se présente comme suit :

Nature des dépenses	Montant des dépenses HT	Financeurs	Demande de subventions
Frais divers	48 825	Etat DETR (2025)	200 000
		REGION	450 000
Maîtrise d'œuvre et Etudes	520 487	Département Ain (2025)	150 000
Travaux	3 447 290	Caisse Allocation familiale	100 000
		Autofinancement	3 116 602
TOTAL HT	4 016 602	TOTAL HT	4 016 602

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Confirme** vouloir s'engager sur ce projet d'extension et de réhabilitation du Centre Social Colibri
- **Autorise** M. le Maire à déposer auprès de l'Etat, de la Région, du Conseil Départemental de l'Ain ,et de la Caisse d'allocation Familiale des demandes de subvention selon le plan de financement ci-dessus.
- **Sollicite** une dérogation pour commencement de travaux

Le 10 Juillet 2024,
Le Maire,
Pierre LARRIEU

